

NIGRA UNDA

L'écho des Remparts

Néronde.com



3^{ème} trimestre 2023

Sommaire :

- Le mot du Maire
- La tour des Œufs
- Histoire de Néronde
- Les 3 derniers mois...
- ... Les 3 prochains mois
- Journée internationale de la Démocratie
- Quiz
- Tous à vélo
- Conseils
- Informations générales
- Installations et réalisations
- Le village en image



La tour des Œufs avant et après.

Le rejointoiement a été fait par l'entreprise Chabry Père et Fils.

Le mot du maire

Connaissez-vous l'origine du blason du village ? Je remercie Louis-Pierre Point (Zouzou) d'être à l'origine de la création du blason. Il nous en dévoile la signification.

- Le dauphin

En 1115 le Comté de Forez revient à Guy I^{er}, un cadet de la maison d'Albon du Dauphiné.

- Les navettes

Le village a une longue tradition de tissage.

- Le raisin

Néronde a été longtemps un village viticole.

- Le blason aux quatre étoiles

Il était l'emblème de la famille Coton.

Quant aux trois tours qui surmontent le blason, elles trouvent leur légitimité dans le fait que les trois tours des fortifications ont été préservées.

Aujourd'hui, deux des tours appartiennent à la commune. La tour Coton a été rejointoyée en 2018 et la Tour des Œufs vient de faire peau neuve pour le plaisir de tous.



Le Maire Gérard MONCELON

La Tour des Oeufs... Enfin !

Le temps paraît toujours très long entre la prise de décision et la réalisation des travaux d'entretien et/ou de réhabilitation.

• Histoire de la Tour des Oeufs entre son acquisition par la commune et le début des travaux :

Mai 2018 : la commune acquiert la tour des Œufs. Il semble en effet important de sauvegarder ce patrimoine médiéval du village et de le mettre à l'abri de toute dégradation.

Mars 2021 : la nécessité de rejointoyer l'extérieur de la tour se fait plus pressant. Didier Lachize, professeur du lycée Pierre Coton est contacté pour recueillir son avis et étudier la faisabilité de réalisation des travaux par la section « Patrimoine bâti ». Grâce à un drone, il examine l'état des parties supérieures. Il en résulte que des travaux aussi importants ne peuvent être confiés au lycée.

2022 : une subvention de 7000 € est accordée par le Conseil Départemental pour la restauration de la tour. Après consultation de plusieurs artisans, un devis pour le rejointoiement est validé. Une étude est ensuite lancée pour la construction d'un mur intérieur de séparation des 2 parties du bâtiment.

Avril 2023 : l'entreprise *Chabry Père et Fils* de la commune de Pinay réalise les travaux de rejointoiement. La tour, sécurisée, se montre maintenant sous son plus beau jour. Il reste désormais à terminer les travaux intérieurs : mur de séparation avec la maison mitoyenne, planchers et échelle de meunier pour accéder à l'étage inaccessible après la séparation du bâtiment.

Néronde peut s'enorgueillir de la préservation d'un patrimoine riche et entretenu, qui fait l'admiration de tous, Nérondois et visiteurs.

Histoire de Néronde

Au cours du XIX^e siècle Néronde change : On démolit le donjon du château – à l'emplacement de la mairie actuelle – pour prolonger la rue principale. On y construit de nouvelles maisons. L'ancienne église, en mauvais état, est démolie. Elle est remplacée, en 1867, par l'actuelle église néo-gothique, plus adaptée pour accueillir un nombre de fidèles croissant, dû au renouveau religieux de cette époque.

Depuis des siècles le tissage et la viticulture étaient des sources de revenus parmi les plus importants. Le métier à tisser Jacquard mis au point par le Lyonnais Joseph Marie Jacquard avec l'aide du menuisier Jean-Antoine Breton, en 1801, va révolutionner l'industrie du textile.

Le tissage devient une activité économique très importante dans de nombreuses maisons à Néronde. Des sociétés de textile s'installent, comme **l'usine de broderie, l'actuel lycée professionnel**. Avec l'ouverture du premier chemin de fer en France (St Etienne-Roanne 1833) Néronde devient plus accessible, grâce

à la gare de Balbigny. Dans les villes, les mines et d'autres industries attirent des travailleurs.

Sous la 3^e République, l'école devient laïque, gratuite et obligatoire. Bien que Néronde soit restée très catholique, il y avait deux écoles : l'une publique et l'autre catholique.



Né en 1870 à Néronde, Fleury Laval-lée est reçu à l'agrégation de lettres en 1899, probablement l'un des derniers ecclésiastiques admis à ce diplôme.

Vers 1900 l'optimisme pour entreprendre est colossal. Des usines de textile, comme Point et Faye à Néronde, font travailler beaucoup de monde. Un investisseur privé prévoit de construire un chemin de fer,

reliant Balbigny, Néronde, Bussières jusqu'à Regny. Il faudra pourtant attendre la fin de la première guerre mondiale avant que le « Tacot » ne soit réalisé...

HH (à suivre)

- **1^{er} avril** - ouverture de la pêche - Étang - 7h
- **1^{er} avril** - Soirée Cabaret - Sou des Écoles - Salle Henri IV à 19h
- **8 avril** - Challenge R. Langerette - Société des boules - Le Clos - 14h
- **8 avril** - Course aux œufs - Amicale Laïque - Stade des Chassagnes 15h

Ce samedi 8 avril, par un bel après-midi printanier, s'est déroulée la traditionnelle course aux œufs organisée par l'Amicale Laïque. Quelque 300 œufs furent disséminés, plus ou moins bien cachés, sur les trois kilomètres du circuit autour du village. Trente-trois inscrits, enfants et adultes, sont partis à la recherche de ces petits trésors. La récolte fut bonne, à voir les paniers bien garnis à l'arrivée. Et bien sûr, de nombreux lots, sous forme évidemment d'œufs en chocolat, vinrent récompenser tous les participants à cette sympathique manifestation !

- **21 avril** - Soirée Jazz - Les Amis de Néronde/Comité des fêtes de Ste-Agathe-en-D. - Salle des fêtes de Ste-Agathe - 20h30
 - **8 mai** - Commémoration du 8 mai 1945
 - **20 mai** - Challenge Kiki-Keykey - Société- des boules - Stade des Chassagnes - 13h30
- Finale : Gagnants doublette : Daniel Durand et Hervé Delorme (Bussières) contre MM Goubier et Pocet (Nervieux) 13 à 12
- **26 juin** - Marche semi-nocturne - Les Pas Coton - Plan d'eau - 19h



Ouverture de la pêche



Une belle course aux œufs !



Une soirée cabaret très sportive !!!



Les deux équipes de finalistes

...Les 3 prochains mois

- **1^{er} juillet** - Concert à la chapelle - 19h - Chapelle de Néronde - ADN
- **2 juillet** - Fête de l'école - Sou des écoles - à l'école - 12h
- **14 juillet** - Fête à l'étang - Société de pêche
- **15 juillet** - Tournée des brioches
- **22 juillet** - Fête patronale - Comité des fêtes - Rally familial des jeux 14h30 - Repas et soirée DJ 20h30
- **23 juillet** - Apéritif offert par la mairie 11h - Spectacle *les Burdini's* 15h
- **17 août** - Concours vacances - Joyeuse boule nérondoise
- **27 août** - Vide grenier - ADN
- **16 septembre** - Chasse aux trésors - Amicale laïque
- **23 et 24 septembre** - But d'honneur - Joyeuse boule nérondoise

15 septembre : Journée internationale de la Démocratie



En 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 15 septembre "Journée internationale de la démocratie" dans le cadre d'une résolution visant à encourager les gouvernements à renforcer et consolider la démocratie. Depuis lors, cette Journée est célébrée chaque année dans le monde entier. L'occasion de réexaminer l'état de la démocratie dans le monde.

• La démocratie, qu'est-ce que c'est ?

La démocratie est le régime politique dans lequel le peuple est souverain. Selon la célèbre formule d'Abraham Lincoln, la démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». C'est l'une des définitions canoniques couramment reprises.

Elle représente nos valeurs et nos idéaux : justice, paix, liberté individuelle, développement et respect des droits de l'homme. Elle garantit au peuple le

droit d'élire légalement ses représentants et ses gouvernants politiques.

• La démocratie dans le monde

Il n'y a que quatre pays dans le monde qui ne prétendent pas être gouvernés par la démocratie. Cependant, plus de 100 autres pays ont des gouvernements non démocratiques ou partiellement démocratiques. Ces pays abritent plus de la moitié de la population mondiale.

La démocratie et ses principes doivent être protégés car ils sont sans cesse remis en question et menacés par l'autoritarisme et la dictature. Mais également par la méfiance et la désinformation, et par les tentatives de plus en plus flagrantes de museler la presse : L'UNESCO rapporte que 85% de la population mondiale a connu un recul de la liberté de la presse au niveau national au cours des cinq dernières années.

• Démocratie et paix

La guerre qui a démarré en Europe en 2022 a créé un tel choc que les communautés européennes et internationales ont immédiatement exprimé une inquiétude pour l'avenir de la démocratie et la nécessité d'un retour à la paix.

Pourtant, les conflits armés restent une menace récurrente dans le monde.

La vision de paix et de prospérité promise par la démocratie après la deuxième guerre mondiale n'a jamais totalement abouti. Au XXI^e siècle, la question se pose de savoir si cette vision peut tenir ses promesses.

À une époque où la démocratie est attaquée, où les inégalités se creusent, où la politique se polarise et où les gouvernements ont à faire face à des événements non maîtrisés tels que le changement climatique ou les pandémies - le moment est venu de se demander comment la démocratie peut mieux garantir la paix.

De nombreuses organisations, dans le monde entier, organisent des manifestations le 15 septembre, y compris des agences gouvernementales et des organisations non gouvernementales. Discussions, conférences, conférences de presse sont organisées pour promouvoir la démocratie. Dépliants et affiches sont placés dans les universités et les lieux publics pour rappeler que la démocratie est liée à des facteurs tels que la liberté d'expression et une culture tolérante.

Alors que nous voyons reculer la démocratie, plus que jamais, il est temps de prendre conscience de sa fragilité.

La démocratie est un processus autant qu'un objectif, et seule la pleine participation et l'appui de la communauté internationale, des organes de gouvernance nationaux, de la société civile et des individus, permettront de faire de l'idéal démocratique une réalité universelle.

Source : site des Nations Unies - Unesco

Tous à vélo !

• Vélo de route

Dans le cadre de la politique cycliste départementale, des boucles locales ont été créées par Loire tourisme et l'office de tourisme Forez-Est afin d'attirer les cyclotouristes et de favoriser la pratique du vélo. Ces boucles, proposant des itinéraires inférieurs à 55 km, empruntent des voies vertes ou des voiries en itinéraire partagé, en milieu urbain des zones 30 ou des rues dont un sens de circulation est réservé aux cyclistes. Il existe dix boucles au total sur le territoire de Forez-Est dont quatre ont d'ores et déjà été jalonnées (les autres devraient l'être rapidement) :

F 1 - "Rendez-vous au Château" : de Saint-Jodard au Château de la Roche (29 km)

F 2 - "Aux portes des Gorges de la Loire" : de Balbigny à Pinay (19 km)

F 4 - "Balade des 2 villages" : de Pouilly-lès-Feurs à Néronde (15 km)

F 5 - "Sur la route du Monorail" : de Feurs à Panissières (34 km)

D'autre part, la Véloire s'étend sur Forez-Est avec une portion jalonnée en véloroute entre Montrond-les-Bains et Saint-Jodard. Un itinéraire de 39 km qui permet de découvrir le territoire, et qu'il est possible de poursuivre en voie partagée jusqu'à Roanne puis en voie verte entre Roanne et Paray-le-Monial. Enfin, on trouve sur Forez-Est l'un des cols emblématiques de la Loire, le col de la Croix Casard (Violay).

L'ensemble des circuits cyclos sont téléchargeables gratuitement sur le site www.rando-forez-est.com

• Vélo électrique

Face au succès important qu'ont connu les "Détours électriques" ces trois dernières années, l'office de tourisme a décidé d'élargir encore sa gamme de visites à vélo électrique. Une dizaine de balades seront proposées tout au long de la saison dont quatre nouveautés : un circuit sur les chemins de la mémoire au départ de Montchal, une balade autour de Montrond-les-Bains, une boucle dans les pas de Guillaume Revel et son armorial autour de Feurs et une balade à la découverte des paysages des Monts du Lyonnais. Ces dernières s'ajoutent aux boucles déjà existantes proposant de découvrir les villages médiévaux du territoire, ses châteaux, les bords de Loire, le Monorail ou encore les villages en Terre de Tisseurs.

L'ensemble des visites sont à découvrir et à réserver sur le site www.visites-forez-est.com

• VTT

Vous êtes plutôt VTT ? Qu'importe votre niveau, vous pourrez profiter pleinement de plus de 350 km de sentiers à travers des paysages variés, en arpentant les circuits du territoire, de la plaine à la montagne douce.

De plus, de nouveaux circuits sont en repérage et une carte de circuits VTT sur Forez-Est est en préparation et devrait voir le jour à la fin de l'année !

L'ensemble des circuits VTT sont téléchargeables gratuitement sur le site www.rando-forez-est.com.



1. En quel siècle avant Jésus-Christ est fondée la démocratie :

- Au 3^{ème} siècle
- Au 4^{ème} Siècle
- Au 5^{ème} Siècle

6. Quel Pays possède le meilleur indice de démocratie : (rappel indice calculé selon 60 critères complexes qui évaluent le niveau global de démocratie dans un pays) :

- La Suisse
- La France
- La Norvège

2. Le plus ancien modèle de démocratie est :

- Grec
- Romain
- Egyptien

7. Quel Pays possède le plus faible indice de démocratie :

- Cuba
- La Chine
- L'Afghanistan

3. En quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de vote en France ?

- 1932
- 1936
- 1944

8. la démocratie implique une séparation claire des pouvoirs entre les branches exécutive, législative et judiciaire :

- Vrai
- Faux

4. Que signifie *dêmos* en grec (racine de Démocratie) ?

- Le pouvoir
- Le peuple
- La liberté

5. Quel pourcentage de la population mondiale vit dans une démocratie :

- 30 %
- 45 %
- 60 %



*Le courage est mis à l'épreuve quand on est dans la minorité,
La tolérance est mise à l'épreuve quand on est dans la majorité*

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde du mardi 13 mars 2023 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, Sébastien FÊCHE, TRIOMPHE Rodolphe, CLAIRET Martin, BAUDOUIN René, REVEL Évelyne, Geneviève NICOLAS, Jennie PONCET, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

A l'ouverture de séance, M. le Maire demande de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Délibération pour une subvention de l'agence de l'eau pour le diagnostic de l'assainissement.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 13 mars 2023

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec le point ajouté à l'ordre du jour.

Vote du compte administratif assainissement 2022

Cyril Goutailler, 3ème adjoint et membre de la commission finances, présente le compte administratif établi par la Trésorerie de Feurs (budget assainissement 2022).

Section de fonctionnement :	Recettes :	17 139,13 €
	Dépenses :	16 912,95 €
	Excédent 2022 :	226,18 €
	Excédent antérieur reporté :	1 226,40 €
	Excédent de clôture 2022 :	1 452,58 €
Section d'investissement :	Recettes :	34 863,24 €
	Dépenses :	14 720,22 €
	Excédent 2022 :	20 143,02 €
	Déficit antérieur reporté :	51 004,19 €
	Excédent de clôture 2022 :	71 147,21 €

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif assainissement 2022.
Le maire ne participe pas au vote.

Approbation du compte de gestion assainissement 2022

Cyril Goutailler présente le compte de gestion budget assainissement établi par la Trésorerie de Feurs.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion budget assainissement 2022 .

Affectation de résultat assainissement 2022

L'affectation de résultat assainissement 2022 est présentée et adoptée à l'unanimité.

Vote du compte administratif communal 2022

Cyril Goutailler présente le compte administratif.

Section de fonctionnement :	Recettes :	386 045,61 €
	Dépenses :	367 408,98 €
	Excédent 2022 :	18 636,63 €
	Excédent antérieur :	112 103,67 €
	Excédent de clôture 2022:	130 740,30 €
Section d'investissement :	Recettes :	387 678,61 €
	Dépenses :	72 064,08 €
	Excédent 2022 :	315 614,53 €
	Déficit antérieur :	148 338,40 €
	Excédent de clôture 2022 :	167 276,13 €
	RAR dépenses :	15 397 €
	Excédent de clôture 2022 :	151 879,13 €

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de 1 452.58 € au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
- d'affecter l'excédent d'investissement de 71 147.21 € au compte R001 (excédent d'investissement reporté).

Le maire ne participe pas au vote.

Approbation du compte de gestion communal 2022

Cyril Goutailler présente le compte de gestion budget commune établi par la Trésorerie de Feurs, conforme à celui de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion budget commune 2022.

Affectation de résultat budget communal 2022

L'affectation de résultat budget 2022 est présentée et adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de 130 740.30€ au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
- d'affecter l'excédent d'investissement de 151 879.13€ au compte R001 (excédent d'investissement reporté).

Le maire ne participe pas au vote.

Délibération vente parcelles « commune de Néronde/Fêche-Isnard »

Cette vente qui concerne de toutes petites parcelles, cadastrées section AD Numéros 189 (11m²), 190 (6m²), 191(96m²), permet une conformité avec le cadastre. La vente de ces parcelles fait suite au déplacement du chemin de la chapelle et avait donné lieu à la cession inverse de deux parcelles – AD 194 (1m²) et AD 195 (35m²) –, délibération du 27 avril 2021. La cession de ces parcelles, à l'euro symbolique, est approuvée à l'unanimité.

Sébastien Fêche ne participe pas au vote.

Délibération subvention Agence Nationale du Sport pour City Stade

Cette subvention est liée à la signature d'une convention avec une association sportive de la commune. Dans l'état actuel, la demande est mise en attente.

Convention participation frais de fonctionnement (du centre médico-scolaire) de Feurs

Les dossiers médicaux des enfants scolarisés (de la grande section au CM2) de Feurs sur notre commune sont gérés par le Centre -Médico-Scolaire de Feurs.

Il est demandé une participation aux frais de fonctionnement à compter de l'année scolaire 2023-2024 (1,65 € par élève pour l'année scolaire 2022-2023).

Le conseil municipal accepte la signature d'une convention.

Revalorisation cotisation Arche de Noé

L'Arche de Noé qui recueille les chats sauvages demande une réévaluation de la cotisation annuelle, de 0,50 € à 0,60 € par habitant.

Ce nouveau tarif est accepté à l'unanimité.

Budget participatif

Cyril Goutailler présente ce projet élaboré en commission « environnement » avec l'objectif suivant :

Réunir un groupe de volontaires souhaitant s'impliquer dans la vie communale, échanger, proposer et réaliser un projet dans l'intérêt de la commune et de ses habitants dans le but d'embellir ou améliorer le cadre de vie. Un budget prédéfini sera alloué pour accomplir cette tâche ou ses tâches.

Une réunion publique est fixée au vendredi 2 juin pour présenter ce projet aux Nérondois.

Chèque 150 euros donné par l'association « De Fil en Cannette »

L'association de couture « De Fil en Cannette » qui utilise les locaux communaux pour ses activités a décidé de remettre un chèque de 150 € en participation aux frais généraux de la commune.

Au nom du conseil municipal, M. le maire remercie Mme Odette Combe, présidente de l'association, présente dans la salle.

Nomination d'un représentant « Natura 2000 »

Cyril Goutailler se propose pour être représentant de « Natura 2000 »

Délibération pour une subvention de l'agence de l'eau pour le diagnostic de l'assainissement

M. le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental pour aider au financement de ce chantier, préalable indispensable pour tous travaux futurs de voirie.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Dossiers en cours

♦ Cyril Goutailler :

Divers travaux ont été réalisés au cimetière : création des rigoles d'eau pluviale, étalage de gorrhe dans les allées...

L'écho des remparts

En projet, l'aménagement du terrain en dessous de la table d'orientation, réouverture du chemin de l'ancien parcours de santé au plan d'eau.

♦ Sébastien Fêche :

Les devis suivants sont présentés et acceptés :

2264 € TTC : Lasure des volets du bâtiment de la cure - peinture de la porte du commerce alimentaire.

624 € TTC : Commande d'une enseigne « Salle Henri IV » à poser sur le mur du bâtiment

♦ Geneviève Planche

Les permis de construire suivants ont reçu un avis favorable :

- M. Mme Dollié, construction d'un garage, 5 montée des roches.

- M. Leva Damien, réhabilitation d'une partie habitation et transformation d'une grange en habitation, 12 route de l'ancienne gare

Les Déclarations préalables de travaux suivantes ont été acceptées :

- Installation de panneaux photovoltaïques :

Gaëc Chamaron

M. Clairet Martin, 4 chemin des Chassagnes.

- Modification de mur en briques : lycée Pierre Coton

- Changement fenêtres et zingueries : Mme Berthollet Marianne, 7 rue de l'ancienne cure.

♦ Michel Bussery

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 2 février, la première réunion le 25.

On a élu :

- Titulaires : Aurèle ZGAINSKI, Lise CLAIRET, Ilyès BERYOUN, Anaïs BOYER, Shayma BENYOUNCE.

- Suppléant : Maxime BRESSON

♦ Martin Clairet

- Demande d'un devis pour installer des pics sur les câbles électriques sous les bords de toits (60 mètres linéaires) afin que les pigeons ne se posent plus à ces endroits.

- La pose de films anti solaires sur les vitres exposées de l'école est prévue prochainement...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Date du prochain conseil municipal : Mardi 11 avril 2023

Le Maire, Gérard Moncelon

Le Secrétaire, Michel Bussery

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde du mardi 11 avril 2023 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, TRIOMPHE Rodolphe, CLAIRET Martin, BAUDOUIN René, REVEL Évelyne, PONCET Jennie, secrétaire de mairie.

Excusée : BUSSERY Michel, excusé, a remis une délégation de pouvoir à Geneviève PLANCHE
NICOLAS Geneviève, excusée, a remis une délégation de pouvoir à Gérard MONCELON

Secrétaire de séance : Mme Geneviève PLANCHE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 Mars 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 11 Avril 2023

Avec ajout d'un dossier : Soutien aux commerces

L'ordre du jour et l'ajout sont adoptés à l'unanimité.

Vote du budget primitif ASSAINISSEMENT 2023

M. le Maire présente ce budget :

- Section de fonctionnement : il s'équilibre recettes/dépenses : **19 234.58 €**

- Section d'investissement : il s'équilibre recettes/dépenses : **107 120.21 €**

Après examen et explications,

le budget primitif assainissement 2023 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Vote du budget primitif COMMUNAL 2023

M. le Maire présente ce budget :

- Section de fonctionnement : il s'équilibre recettes/dépenses : **502 011.30 €**

- Section d'investissement : il s'équilibre recettes/dépenses : **584 497.00 €**

Après discussion et examen des projets d'investissement,

le budget primitif communal 2023 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Vote des taux d'imposition des taxes communales

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide d'une hausse de 1,5%, ce qui portera les recettes du produit fiscal de 149 219.00 € à 151 454.80 €, soit une recette supplémentaire de 2235.80 € pour le budget communal.

Vote des tarifs assainissement 2022

Sur proposition du maire, les membres du conseil, à l'unanimité des présents et représentés, décident de ne pas augmenter le barème de l'assainissement collectif pour 2023.

Prime fixe 47 € - m3 consommé 0,71 €

Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) 2200 €

Location du jardin salle Henri IV

En raison de travaux à effectuer et d'un projet de « jardin partagé » il a été décidé de ne plus louer le jardin de la salle Henri IV. Un courrier d'information a été envoyé au locataire.

Vote des subventions

Les subventions suivantes sont validées par le conseil municipal :

ADMR : 50 € – CFA : 50 € - AMFR : 50 € - France handicap : 50 € - Handisport : 50 € -

France Alzheimer : 50 € – Sclérose en plaques : 50 €

Restaurants du coeur : 100 € –

USEP : 70 € – Jeunesse plein air : 50 €

Une subvention exceptionnelle de 200 euros est accordée à l'association ADHAMA, à l'occasion de l'inauguration du nouvel ESAT.

Une subvention exceptionnelle de 500€ est accordée au Sou des Ecoles, pour un voyage scolaire dans le Pilat.

Aide aux commerces de la commune

Afin de soutenir le commerce en milieu rural, il est convenu de supprimer le droit de place payant, du vendredi et du lundi et de diminuer le prix de la location du « Panier de Caty ».

Urgences du centre hospitalier de Feurs.

M. le Maire précise que les élus, membres du conseil de surveillance (et non du conseil d'administration) n'ont pas voté la fermeture des urgences de l'hôpital de Feurs mais que, suite au départ des médecins urgentistes intérimaires qui refusent la grille de salaire (1390 € brut/24heures + frais d'hébergement et frais de déplacement) imposée début avril par la Loi RIST, il était impossible d'assurer les urgences en toute sécurité pour les patients.

La solution en mode dégradée proposée pour Feurs avec seulement la présence d'infirmières n'a pas été validée par l'ARS pour des raisons légales de sécurité.

Pour l'instant les urgences sont regroupées sur le site de Montbrison qui possède des médecins, un bloc opératoire, un plateau technique.

Cependant, la motion de soutien pour le maintien des urgences à Feurs a été votée par le conseil communautaire, par le conseil des maires, présentée au conseil municipal de Nérondes, elle a été votée à l'unanimité des présents et représentés.

Dossiers en cours

Martin Clairet

Présente les travaux en cours ou à venir

- Installation de pics anti-pigeon
- Pose de panneaux à l'aire de camping car
- Pose de films sur les fenêtres de l'école
- Travaux de sonorisation salle de la cure et pose de projecteurs salle Henri IV

Sébastien Fêche

Présente les travaux en cours ou à venir

- Réflexion sur les possibilités de ralentir la circulation rue Traîne-cul
- Travaux de peinture sur les volets de la cure
- Informe des travaux Tour des Œufs et placette du cuvage

Cyril Goutailler

Présente les travaux réalisés ou en cours

- Nettoyage, curage des fossés – bouchage des nids de poule
- Questionne sur des investissements futurs :
- Chargeur sur le tracteur
- Matériel de désherbage

Rodolphe Triomphe et Cyril Goutailler

Prendent contact pour l'avancement du dossier « city stade »

Geneviève Planche

Informe

- Le diagnostic pour la chapelle de 12 000 euros en attente des subventions État (7000 euros), Région (3015 euros).

L'écho des remparts

- Des travaux sur le mur extérieur du cimetière sont à prévoir

Les artistes en résidence à Chazelles sur Lyon invités par la CCFE proposent une intervention sur le feutrage de la laine le mercredi 3 mai à la cure.

Evelyne Revel

Fait une synthèse des travaux de la commission intercommunale (santé-social-insertion) et présente l'activité des Maisons France Services, aides apportées au public : maîtrise de l'outil informatique, dossiers retraites, impôts, emplois...

Il existe plusieurs Maisons des Services sur la CCFE, Chazelles sur Lyon, Veauche, Feurs, Panissières et une à Balbigny située dans les locaux de l'ancien restaurant « le Buffet ».

Gérard Moncelon

Donne lecture d'un courrier de Monsieur et Madame SORIA qui signalent le mauvais état du chemin de la Petite Grange. La commission compétente se rendra sur place pour étudier la possibilité de réfection.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

Date du prochain conseil municipal : 9 juin 2023

Le Maire

Gérard MONCELON

La Secrétaire

Geneviève PLANCHE,

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal des Enfants du samedi 1^{er} avril 2023 à 10 heures 30

Présents :

Enfants : Aurèle Zgainski, Lise Clairet, Ilyes Beryoun, Anaïs Boyer, Maxime Bresson

Adultes : Michel Bussery, Gérard Moncelon, Pierre Planche, Rodolphe Triomphe

Excusés :

Enfants : Shayma Benyoucef

Adultes : Geneviève Planche

Pour ce conseil, Ilyès se propose pour être secrétaire

I – Lecture et approbation du compte rendu du 25 février 2023

Après lecture, le compte rendu est adopté à l'unanimité

II – Échanges et mise en œuvre des deux projets retenus lors du conseil précédent :

- Fabrication d'un hôtel à insectes

Après discussion, les éléments suivants sont arrêtés :

- Forme : l'idée est de trouver une ancienne roue en bois (charrette...). Pour un autre modèle, on pense à une forme plus classique

- Garnissage : Anaïs a préparé une liste de « matériaux » : grillage, planches, petits pots de fleurs, paille, brindilles, petite branches, morceaux de bois, tuiles, pommes de pin, bambous...

Rendez-vous est pris pour la fabrication samedi 6 mai, de 10 heures à 12 heures, salle de la cure.

- Action pour créer un lien intergénérationnel, peut-être à partir d'une action écologique...

Ce projet, qui consisterait à organiser une opération « nettoyage » du village suivie d'un temps convivial avec les villageois est à envisager après les vacances d'été.

Aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée.

Les secrétaires de séance :

Michel

Ilyès

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal des Enfants du samedi 13 mai 2023 à 10 heures

Présents :

Enfants : Aurèle Zgainski, Lise Clairet, Ilyes Beryoun, Shayma Benyoucef, Maxime Bresson

Adultes : Michel Bussery, Rodolphe Triomphe, Pierre Téobaldo

Excusés :

Enfants : Anaïs Boyer

Adultes : Gérard Moncelon, Pierre Planche, Geneviève Planche

Pour ce conseil, Maxime se propose pour être secrétaire

I – Lecture et approbation du compte rendu du 1^{er} avril 2023

Après lecture, le compte rendu est adopté à l'unanimité

II – Fabrication des hôtels à insectes

Deux hôtels à insectes ont été fabriqués par Pierre Planche.

Il faut maintenant garnir les différents compartiments.

Avant de « se mettre au travail », on fait l'inventaire de ce que chacun a apporté.

Lecture est faite aussi des différents matériaux possibles avec une photo prise sur internet, source jejardine.org

Le reste du temps est consacré au garnissage des compartiments.

Fin de la séance à 11 heures 30

La prochaine séance est fixée au samedi 3 ou 10 juin.

Les secrétaires de séance :

Michel

Maxime



Premier samedi, la confection **à la salle de la cure**



Informations générales

Conseils municipaux ouverts au public

Nous vous rappelons que les séances des conseils municipaux sont ouvertes au public. Vous pouvez éventuellement poser des questions et échanger avec les élus à l'issue des réunions. Prochaine réunion du Conseil :

Lundi 17 juillet à 20h, salle du Conseil.

France Services

Besoin d'aide pour vos démarches ?

4 espaces France Services sont à votre disposition à : Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Panissières et Veauche. Ces structures, portées par la Communauté de Communes de Forez-Est ont pour but de vous proposer gratuitement une offre de service public complète. Ainsi, des informations concernant vos dossiers CAF, Pôle Emploi, CARSAT, Sécurité Sociale, MSA ainsi que différents services de l'Etat seront disponibles. Les agents d'accueil sont là pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives, que ce soit en format papier ou en version dématérialisée. Ces lieux vous proposent également un espace numérique en libre-accès, également gratuit. En complément de ce service public, des formations sur inscription concernant les bases de l'informatique sont proposées.

France Services Balbigny
7 place de la libération
42510 Balbigny

Tel : 04 77 06 03 05
Courriel : fs.balbigny@forez-est.fr

Maison de santé Balbigny

Le projet était en réflexion depuis 2014. Porté par la municipalité et les professionnels de santé, il vise à renforcer l'offre de soin sur le territoire. La maison de santé de Balbigny a ouvert le 24 avril dans les anciens locaux de la gare. Trois médecins généralistes, une psychologue, une pédopsychiatre, une ostéopathe, deux cabinets infirmiers.



La Maison de santé de Balbigny



Rue des Œufs

Un gros pot de fleur a été installé par la mairie à l'entrée de la rue des œufs afin de marquer l'étroitesse de la rue et de ralentir la circulation. Cette solution est provisoire.

Merci de ne pas déplacer ce pot et si possible de passer par la rue principale qui est plus carrossable.

De Fil en Canette

Après sa vente au marché de Noël, l'association De fil en canette a remis un chèque de 600 euros à la famille d'Évan Morales atteint d'une maladie orpheline très rare.

Cette maladie génère de nombreux handicaps. En présence du maire, les membres de l'association ont reçu l'adolescent accompagné de sa maman et de son éducatrice.

Cette aide financière contribuera à améliorer son quotidien.



Naissances

Le samedi 3 juin au matin, Laurie Ravel, la secrétaire de mairie, est venue présenter ses jumeaux aux membres du conseil municipal. Bienvenue à Paul et Hugo.



Installations et réalisations

Pose des panneaux à l'aire de Camping-car

L'entreprise LS 42 a réalisé deux panneaux d'information pour les camping-caristes, qui ont été posés par Philippe Junet sur la porte du local du stade. Un plan de circulation ainsi que les principaux commerces y figurent.

Entretien des fossés

L'entreprise Durel a effectué le curage des fossés de la commune. Ces derniers permettent maintenant une bonne évacuation des eaux pluviales.

Traçage au sol

L'entreprise Dessertine a réalisé deux nouveaux passages piétons, l'un devant le lycée (passage piéton podotactile) et l'autre près de la place du Palud. Ils ont également retracé de nombreux marquages au sol comme les lignes « stop » de la rue de la Sauverie ou encore de la montée des Roches.

Nids de poules

L'employé municipal s'est chargé de boucher de nombreux « nids de poules » avec du goudron à froid.

Placette du cuvage



• Réalisation

Les travaux ont débuté en avril sur la réhabilitation des anciens bâtiments (réfection et consolidation des murs, charpente et toiture, création du muret, enduit et viabilisation...). Quant à l'aménagement de la placette, il fera l'objet d'une deuxième tranche de travaux.

• Acquisition

La municipalité a acquis la maison « Pralas », mitoyenne au projet en cours d'aménagement sur la placette du cuvage. Cela permettra d'avoir un ensemble cohérent sur cet espace que la municipalité souhaite mettre en valeur afin de rendre le lieu plus convivial et ainsi donner envie aux habitants de se l'approprier.

Films anti UV

L'installation de films anti-UV a été réalisée à l'école par l'employé municipal et un conseiller, afin de permettre aux enfants et aux maîtresses de mieux supporter la chaleur estivale. En effet, si la plupart des fenêtres comportent des volets roulants, d'autres comme les fenestrons au-dessus de la porte d'entrée et les portes vitrées, avaient tendance à faire monter grandement la température au sein de l'école. Ces films devraient permettre d'atténuer de façon significative la chaleur et ce, à moindre coût.

Installations et réalisations (suite)



Entretien des chemins de randonnée

Ce 12 mai, un groupe de 12 personnes, marcheurs, chasseurs, pêcheurs, se sont retrouvés pour participer au nettoyage des chemins de la campagne nérondoise dans le cadre de la journée « Mon chemin, j'y tiens... je l'entretiens ». Cette opération, préparée par Gilbert dauphin, président des Pas Coton, en concertation avec la commune, a connu une bonne réussite.



Gîtes à insectes

La nouvelle équipe du Conseil Municipal des Enfants a mené à bien son premier projet. Ils se sont retrouvés pour confectionner des gîtes à insectes. Ils ont semblé tous ravis de leur matinée, adultes comme enfants.

Volets ancienne cure

Les volets de la cure avaient subi les affres du temps et il devenait nécessaire de leur faire un nouveau traitement. Ils ont été démontés par l'employé municipal et un conseiller. Ils vont être sablés et traités par l'entreprise *Bélérine*, notre employé municipal se chargera de peindre les ferrures.

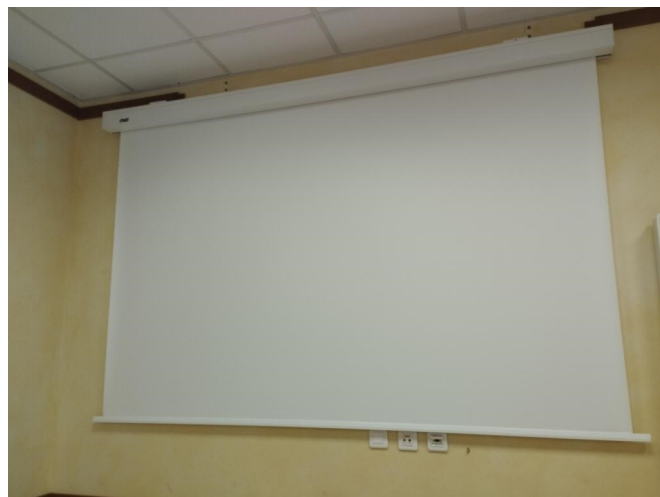
Nettoyage des chéneaux

La végétation avait envahi les chéneaux des bâtiments de la mairie. L'entreprise *Chambri'arbr* de Pouilly-les-Feurs a retiré la végétation et nettoyé les chéneaux.



Installation vidéo et audio à la cure

L'entreprise *Brunel* a été contactée pour moderniser l'installation vidéo et audio de la salle de la cure. En effet, les évolutions techniques des dernières années rendaient l'installation obsolète. Un devis a été validé et les travaux pour la partie vidéo sont terminés, reste à finaliser l'audio.





Avant



Après

Mur du lycée

Le « Mur des Savoir-Faire » a été inauguré le jeudi 15 juin par Mme Grand, proviseure du lycée, en présence du député Jean-Pierre Taite, du conseiller régional Raymond Vial, des élu(e)s de Néronde, des équipes pédagogiques et des élèves. Il a été réalisé par la section « Patrimoine bâti » sous la conduite du professeur Didier Lachize dans le cadre du chef-d'œuvre de leur année scolaire.

Félicitations et remerciements à tous les intervenants et partenaires qui ont ainsi permis de mettre en lumière la qualité du travail dispensé au lycée, tout en valorisant l'entrée du village.

Bravo au lycée Pierre Coton !

Calendrier de la collecte des ordures ménagères

• 3ème trimestre 2023 - semaines paires

Lundis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août, 4 et 18 septembre (Bennette).

Jeudis 13 et 27 juillet, 10 et 24 août, 7 et 21 septembre (Camion-benne).

Tous les jours fériés sont travaillés, sauf le 1er mai et le 25 décembre. Sortir les bacs couvercles fermés la veille au soir du jour de la collecte et les rentrer au plus vite (si possible le soir même). **Attention, les sacs en vrac ne sont pas collectés.**

Budget participatif

La réunion publique d'information pour la présentation du budget participatif a eu lieu le 2 juin dernier à la salle de la cure. Plusieurs personnes se sont montrées intéressées. Il est encore possible de s'inscrire via le bulletin ci-dessous jusqu'au 13 juillet 2023. Tous/Toutes les Nérondois(es) peuvent participer...

Une opportunité de réaliser une action qui vous tient à cœur ! Ne passez pas à côté d'une si belle occasion.

NIGRA UNDA



BUDGET PARTICIPATIF

Tous les nérondois(es) peuvent participer au budget participatif.

Vous souhaitez participer aux réunions afin d'apporter vos idées et vos contributions, nous vous invitons à remplir le formulaire suivant ou à contacter l'accueil de la mairie au 04 77 27 30 44.

Nous pourrions ainsi vous informer des dates de réunions.

Nom/ Prénom :

.....

Adresse :

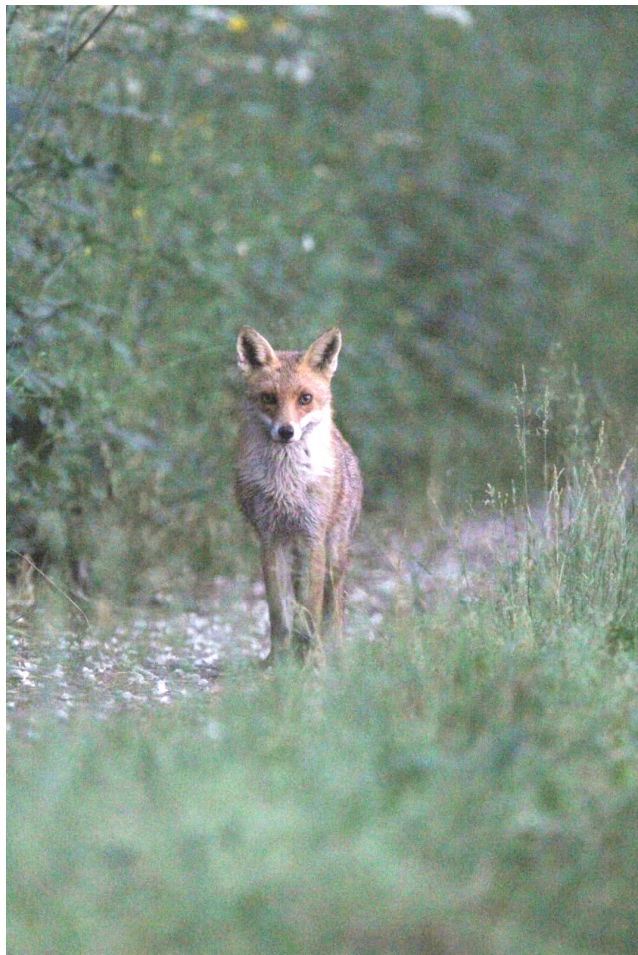
.....

Téléphone :

.....

E-mail :

.....



Le village en image

Une belle rencontre, un matin de mai,
sur un chemin de Néronde.

Merci à Rémi CHANTRE de nous l'avoir partagée.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous envoyer
vos clichés pour les prochains numéros.

• Réponses au quiz:

- 1 - au 5^{ème} Siècle, avant J.-C. à Athènes : apparition d'un régime politique inédit : une sorte de démocratie pour les hommes libres mais avec la continuation de l'esclavage.
- 2 - Le plus ancien modèle de démocratie nous vient de la Grèce antique et de l'exemple athénien.
- 3 - 1944 - En France, alors que les hommes obtiennent le droit de vote « universel » en 1848, les femmes devront attendre 1944 pour l'obtenir et 1945 pour l'exercer pour la première fois.
- 4 - Le peuple : Le terme de démocratie vient du grec krâtos (le pouvoir) et dêmos (le peuple).
- 5 - Désormais, moins de la moitié de la population mondiale (45,7%) vit dans une démocratie. 37,1% vit dans un régime autoritaire.
- 6 - La Norvège (avec 9.81 en 2020)
- 7 - L'Afghanistan avec 0.32
- 8 - Vrai car cette séparation permet d'éviter que le pouvoir ne soit concentré entre les mains d'une seule personne ou d'un seul groupe

Ne manquez aucune info de Néronde !

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application Illiwap ? Pas de panique, vous pouvez toujours le faire. Totalement gratuite et anonyme, illiwap est téléchargeable sur votre smartphone ou iphone.

Vous serez ainsi informés de tous les événements sur la commune : *travaux sur la voie publique, alertes météo, coupures de courant...*



Pour passer des infos sur le prochain **Écho des Remparts**, associations ou particuliers,
ou pour nous faire parvenir vos photos :

Contact

Commission Communication

06 77 81 13 45

gyd.nicolas@gmail.com

Réalisation et publication **Commission « Communication »**
Si vos voisin(e)s n'ont pas eu ce numéro, il peut le demander en mairie
Ne pas jeter sur la voie publique